



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E57217

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/07/1979

Forme juridique : SARL

Capital : 21 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 316464460

Siret : 316 464 460 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 00143

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 118911528

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 118911528

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : ROSSET (SARL)

Sigle : ROSSET

389 RUE HENRI GRUAZ
73400 UGINE

Téléphone : 04 79 37 32 37

Portable :

Site Internet : www.rosset-ugine.fr/

E-mail : contact@rosset-ugine.fr

Responsabilité légale :

CHABERT HERVE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax :

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2022
5223	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	20/05/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/01/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	20/05/2022
o Poêle ou insert bois	20/05/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	23/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/01/2023
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.